Maisons-Alfort (94) : le calvaire d’une étudiante catholique pieuse et vierge violée par un cambrioleur algérien déjà condamné et visé par 2 OQTF (MàJ)

23/05/2024 à 15h23



 @Valeurs | Il est aux alentours de 8 heures du matin, ce samedi 27 août, lorsque Léa* est réveillée par un bruit provenant de sa cuisine. Probablement, son frère, ou son père, pense-t-elle, puisqu’elle leur a signalé un peu plus tôt que son évier était bouché.



Elle vient d’emménager dans ce studio de Maisons-Alfort, choisi pour sa proximité avec l’université de Créteil, où elle doit faire sa 1ère rentrée étudiante. Certes, le studio n’est pas grand, certes il est au rez-de-chaussée, mais c’est un formidable moyen de prendre son envol.



Voilà l’heureuse vie de Léa, lorsque le bruit de la cuisine vient la tirer de son sommeil. Hélas, ce n’est pas son frère, ni son père, qui se trouvent dans la cuisine ce matin-là, mais 2 clandestins qui, après une nuit à boire et à se droguer, s’offrent une virée cambriolages.

La jeune femme comprend rapidement que les bruits de la cuisine ne sont pas normaux. Elle envoie ce SMS alarmant à sa mère entre 8h et 9h ce matin là : « Il y a quelqu’un chez moi ».

Hélas, sa mère ne verra le message que deux heures plus tard. Trop tard.

Les 2 hommes progressent dans le studio. Lorsqu'ils entrent dans la pièce principale, où se trouve Léa, dans son lit, l'un lui vole son sac à main et prend la fuite, l'autre se dit qu'il pourrait bien profiter de l'état de vulnérabilité de Léa et décide de rester encore un peu.

Il s'approche alors du lit et demande à la jeune femme de 19 ans s'il peut la rejoindre pour dormir avec elle. Léa refuse. Il insiste. Il se déshabille. Elle refuse encore. Le cambrioleur choisi finalement de se passer de son consentement. Et de la violer.

Après lui avoir ligoté les mains, il la force à se déshabiller. Commence alors un calvaire de plus d'une heure pour Léa, lors duquel il va tenter de la violer de toutes les façons, en allant même jusqu'à utiliser du gel douche comme lubrifiant.

Pour Léa, qui est catholique pratiquante et vierge, c'est un cauchemar. Elle n'est pas seulement terrorisée par le viol, elle craint surtout qu'il la tue. Elle voit la mort en face. Les minutes s'étirent, interminables.

Enfin, après avoir tout tenté, la violeur décide de quitter les lieux. Il donne rendez-vous à Léa le lendemain au Trocadéro et la menace de la tuer si elle appelle la police. Puis il prend la fuite, emportant un sac de sport Nike, une

machine à café, ainsi que des dosettes.

Plus loin, dans une gare à proximité, il va s'acheter des viennoiseries. Quelques jours plus tard, il est arrêté pour un autre cambriolage à Ivry-sur-Seine. Il n'est en réalité pas inconnu de la justice ni de l'administration française, puisqu'il a déjà 2 OQTF et 1 condamnation.

Cet homme a été jugé cette semaine au tribunal judiciaire de Créteil. En face, Léa et ses parents attendaient que la justice apporte une réponse ferme.

Récit de l'affaire et du procès à retrouver ici: valeursactuelles.com/clubvaleurs/fa…

Twitter Amaury Bucco

L'accusé, un Algérien de 28 ans, était arrivé clandestinement en France en 2020. La cour criminelle départementale du Val-de-Marne l'a également condamné à une interdiction définitive du territoire français

-.

www.lefigaro.fr